Page: 1/13

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

**ACID CLEANER** · Nom du produit:

· Code du produit: 11985, 11986

· UFI: 3T26-50K0-U00K-FAW0

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

Nettoyant préparation

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

Lechstraße 28

D 90451 Nürnberg

· Service chargé des

Laboratoire renseignements:

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

**GmbH** 

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée. STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: acide méthanesulfonique

Reaction product of Maleic anhydride, 2-Ethylhexylamine and Triethanolamine

Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé

 Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 2)



Tel. +49(0)911 - 642960 Fax. +49(0)911 - 644456

e-mail info@akemi.de



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER (suite de la page 1) H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le · Conseils de prudence P101 récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ P280 un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un P310

médecin.

fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
 Résultats des évaluations PBT et vPvB

 $\begin{array}{ccc} \cdot & \underline{\mathsf{PBT:}} & & \mathsf{Non \ applicable.} \\ \cdot & \mathsf{vPvB:} & & \mathsf{Non \ applicable.} \end{array}$ 

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

P403+P233

P405

P501

#### · 3.2 Mélanges

 Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 75-75-2 EINECS: 200-898-6 Numéro index: 607-145-00-4 Reg.nr.: 01-2119491166-34	acide méthanesulfonique Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; STOT SE 3, H335	12,5-25%
CAS: 157627-86-6 Numéro CE: 935-523-1 Reg.nr.: 02-2119548515-35-0000	Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302 Aquatic Chronic 3, H412	1-5%
Reg.nr.: 01-2119980932-27	Reaction product of Maleic anhydride, 2-Ethylhexylamine and Triethanolamine Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	1-5%

# · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu agents de surface non ioniques

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 2)

· Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

· <u>Après contact avec les yeux:</u> Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien

les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un

médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Crampes

Troubles gastro-intestinaux

Nausées

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du mélange

Chlorure d'hydrogène (HCI)

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

es d'urgence Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou

renversés.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point

13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 4)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 3)

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des

explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

## · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage

commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les

conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage:

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des

valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant

des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

## · DNEL

DNEL (Langzeit-wiederholt)	8,33 mg/kg bw/day (BEV)
DNEL ( Langzeit-wiederholt)	
	8,33 mg/kg bw/day (BEV) 1,44 mg/m³ Air (BEV)
DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,7-6,76 mg/m³ Air (ARB)
	1,44-1,73 mg/m³ Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)  DNEL (Kurzzeit-akut)  DNEL (Langzeit-wiederholt)

#### Reaction product of Maleic anhydride, 2-Ethylhexylamine and Triethanolamine

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	5 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	10 mg/kg bw/day (ARB)
		5 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	35,26 mg/m³ Air (ARB)
		8,7 mg/m³ Air (BEV)

## · PNEC

# 75-75-2 acide méthanesulfonique

PNEC (wässrig)	100 mg/l (KA)
	0,0012 mg/l (MW) 0,012 mg/l (SW)
	0,012 mg/l (SW)
	0,12 mg/l (WAS)

PNEC (fest)

0,00183 mg/kg Trockengew (BO)

0,00444 mg/kg Trockengew (MWS) 0,0251 mg/kg Trockengew (SWS)

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 4)

Reaction product of Maleic anhydride, 2-Ethylhexylamine and Triethanolamine

PNEC (wässrig) 100 mg/l (KA)

0,01 mg/l (MW) 0,1 mg/l (SW) 1 mg/l (WAS)

PNEC (fest)

0,909 mg/kg Trockengew (BO) 0,485 mg/kg Trockengew (MWS)

4,85 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

 $\cdot \, \underline{\text{Mesures de protection individuelle, telles que les \'equipements de protection individuelle}$ 

Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour

animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre B

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la

peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKODERM (http://www.stoko.com

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant

de la peau après manipulation: FRAPANTOL (http://ww.stoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau

après travail:

STOKO VITAN (http://www.stoko.com)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

(suite page 6)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 5)



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton) Caoutchouc nitrile Caoutchouc chloroprène Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6, 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art\_No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc fluoré (Viton) Vitoject (KCL, Art\_No. 890) Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art\_No. 720, 722, 726)

Gants en néoprène

Nitopren (KCL, Art\_No. 717)

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les

éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art\_No. 720, 722, 726)

 Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.

· <u>Couleur:</u> Jaunâtre

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

**AKEMI**®

(suite de la page 6)

· Odeur:

· Point de fusion/point de congélation:

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

· Point d'éclair

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C

· Dynamique: · Solubilité

· l'eau: · Pression de vapeur à 20 °C:

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

Caractéristique Non déterminé.

100 °C

Non applicable.

11 s (DIN 53211/4) Non déterminé.

Pas ou peu miscible

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Le produit n'est pas explosif.

23 hPa

1,11 g/cm<sup>3</sup>

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation

· Propriétés explosives:

· Teneur en solvants:

· Eau:

72,0 % · Teneur en substances solides: 37,0 %

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

néant

· Gaz inflammables

néant

· Aérosols

néant

· Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

· Liquides inflammables

néant

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

· Liquides pyrophoriques

néant

· Matières solides pyrophoriques

néant

(suite page 8)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 7)

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés

néant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/

conditions à éviter:

· 10.3 Possibilité de réactions

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles. · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition

Gaz hydrochlorique (HCI) dangereux:

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 >2.379-2.563 mg/kg (rat) Dermique LD50 4.054-8.108 mg/kg

75-75-2 acide méthanesulfonique

Oral LD50 649 mg/kg (rat)

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

		(suite de la page 8)
Dermique	LD50	1.000-2.000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50	1,3 mg/l (rat)
157627-86-6 Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé		
Oral	LD50	>500-2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
	LC50/48h	1-10 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
Reaction product of Maleic anhydride, 2-Ethylhexylamine and Triethanolamine		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

· Corrosion cutanée/irritation

Dermique LD50

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. cutanée

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Provoque de graves lésions des yeux. · Sensibilisation respiratoire ou

>2.000 mg/kg (rat)

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée. · Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas unique

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:		
75-75-2 acide méthanesulfonique		
EC50	560 mg/l (pseudomonas putida)	
EC50/48h	70 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)	
EC20/0.5h	>1.000 mg/l (BES)	
LC 0	>1,88 mg/l (mouse)	
EC50/30min	>1.000 mg/l (BES)	
EC10	EC10 >1.000 mg/l (BES)	
EC50/72h	12-24 mg/l (Selenastrum capricornutum) (OECD 201)	
LC50/96h	73 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)	
157627-86-6 Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé		
EC50/48h	1-10 mg/l (daphnia magna)	
	(suite page 10)	



Page: 10/13

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

EC10 >1.000 mg/l (BES)

EC50/72h 1-10 mg/l (Scenedesmus subspicatus)

EC50/72h 1-10 mg/l (Scenedesmus subspicatus)

Reaction product of Maleic anhydride. 2-Ethylhexylamine and Triethanolamine

EC10/16h >1.000 mg/l (pseudomonas putida)

EC10 >1 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

EC50/48h >100 mg/l (daphnia magna)

EC50/72h >100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/96h >100 mg/l (Leuciscus idus)

 $\cdot \, \underline{\text{\bf 12.2 Persistance et d\'{e}gradabilit\'{e}}} \,\, \text{Pas d'autres informations importantes disponibles}.$ 

· 12.3 Potentiel de

· vPvB:

bioaccumulation
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· <u>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</u> · PBT: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le

<u>système endocrinien</u> Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

Non applicable.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· <u>Indications générales:</u> Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou

le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour

l'eau.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERÇES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS

COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

· Emballages non nettoyés:

<u>Recommandation:</u> Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors,

après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN3264

(suite page 11)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 10)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

(acide méthanesulfonique)

IMDG, IATA CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

(methanesulphonic acid)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· <u>Classe</u> 8 (C1) Matières corrosives.

Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 8 Matières corrosives.

· Label 8

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):
 No EMS:
 Segregation groups

80
F-A,S-B
Acids

· Segregation groups Acids · Stowage Category B

Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

Segregation Code SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

1L
- Quantités expentées (EQ)

· Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 11)

**AKEMI®** 

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE,

N.S.A. (ACIDE MÉTHANESULFONIQUE), 8, II

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses

<u>désignées - ANNEXE I</u> Aucun des composants n'est compris.

· REGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

 Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

0,0 q/l

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche

technique: Laboratoire
Date de la version précédente: 21.02.2022

Numéro de la version précédente: 4

(suite page 13)

Page: 13/13

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.03.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 11.03.2022

Nom du produit: ACID CLEANER

(suite de la page 12)

**AKEMI®** 

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de · Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 3

· Fiche de données de sécuritée

créée sur:

07.05.2020

Remplace la version de: 13.12.2019